



## BLOCS-PORTES HABITAT

Annexe au certificat n° 9.71 délivré pour la famille de blocs-portes de marque DECAYEUX commercialisée sous la référence FALAISE - classe BP 1

Liste des modèles couverts :

Référence commerciale du modèle	Certificat A2P/ Année de certification	Descriptif portes	Equipements côté pivots	Huisseries	Gammes dimensionnelles	Serrures certifiées pour ce modèle :			
						Marque commerciale	Référence commerciale	N° certificat	C. (1)
FALAISE SECURITE	9.71 - 01 - 2012	Bloc-porte avec vitrage de 155 x 1700 mm, épaisseur 29 mm (4-16-44/2)	3 ou 4 paumelles 3 anti-dégondages	N°1 Bâti plus précadre N°11 rénovation N°8 Bâti adaptable sur huisserie existante N°4 Bâti à sceller N°5 Bâti tubulaire à visser Huisserie à bancher Huisserie n°20	Passage libre Hauteur : Mini 1900 mm Maxi 2300 mm Largeur : Mini 600 mm Maxi 1000 mm	BRICARD BRICARD BRICARD DECAYEUX DECAYEUX	8161A1CCDD 8161A3CCDD 8161A4CCDD DAD 321 E DAD 321 F	1.269-03 1.269-01 1.269-05 34.294-03 34.294-04	1* 1* 1* 1* 1*
<b>Options :</b> Sans									
FALAISE CARAIBE SECURITE	9.71 - 02 - 2012	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1			
<b>Options :</b> Sans									

C (1) = Classification de la serrure certifiée

Annexe au certificat A2P du 04 Mai 2024

Annexe 1/3

Les caractéristiques essentielles certifiées sont la capacité à résister aux tentatives d'ouverture non autorisée, pendant un temps donné, à des attaques raisonnées d'un ou plusieurs opérateurs utilisant (sa) leur force physique et des outils définis (outils à main, électriques et thermiques selon les cas) et la capacité de la serrure équipant le bloc-porte à résister à des attaques destructives et à des tentatives d'ouverture fine.

La paroi support ne rentre pas dans le périmètre de la certification.

Un bloc-porte certifié est constitué d'un ensemble complet comprenant l' huisserie et son système de liaison avec la structure porteuse, les paumelles et si nécessaire d'autres systèmes particuliers, le vantail équipé de sa serrure A2P, le cylindre spécifique et sa protection éventuelle.

Référence commerciale du modèle	Certificat A2P/ Année de certification	Descriptif portes	Equipements côté pivots	Huisseries	Gammes dimensionnelles	<u>Serrures certifiées pour ce modèle :</u>			C. (1)
						Marque commerciale	Référence commerciale	N° certificat	
FALAISE LUMIA	9.71 - 03 - 2014	Bloc-porte avec triple vitrage "44/2-16-33/2 Opaque-16-SP15" P6B	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1		Identiques au modèle 1		
<b>Options :</b> Sans									
FALAISE AXIOME	9.71 - 04 - 2014	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1		Identiques au modèle 1		
<b>Options :</b> Sans									
COTTAGE	9.71 - 05 - 2012	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1		Identiques au modèle 1		
<b>Options :</b> Sans									
COTTAGE SECURITE	9.71 - 06 - 2012	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1		Identiques au modèle 1		
<b>Options :</b> Sans									

C (1)= Classification de la serrure certifiée

Annexe au certificat A2P du 04 Mai 2024

Annexe 2/3

Les caractéristiques essentielles certifiées sont la capacité à résister aux tentatives d'ouverture non autorisée, pendant un temps donné, à des attaques raisonnées d'un ou plusieurs opérateurs utilisant (sa) leur force physique et des outils définis (outils à main, électriques et thermiques selon les cas) et la capacité de la serrure équipant le bloc-porte à résister à des attaques destructives et à des tentatives d'ouverture fine.

La paroi support ne rentre pas dans le périmètre de la certification.

Un bloc-porte certifié est constitué d'un ensemble complet comprenant l'huisserie et son système de liaison avec la structure porteuse, les paumelles et si nécessaire d'autres systèmes particuliers, le vantail équipé de sa serrure A2P, le cylindre spécifique et sa protection éventuelle.

Référence commerciale du modèle	Certificat A2P/ Année de certification	Descriptif portes	Equipements côté pivots	Huisseries	Gammes dimensionnelles	<u>Serrures certifiées pour ce modèle :</u>		
						Marque commerciale	Référence commerciale	N° certificat
ISOPROTECT	9.71 - 07 - 2015	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1		

**Options :**

Sans

KOSSUE A (Classe BP 1)	9.71 - 08 - 2012	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1		
------------------------	------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	--	--

**Options :**

Sans

SEKURE A (Classe BP 1)	9.71 - 09 - 2012	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1		
------------------------	------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	--	--

**Options :**

Sans

C (1)= Classification de la serrure certifiée

Annexe au certificat A2P du 04 Mai 2024

Annexe 3/3

Les caractéristiques essentielles certifiées sont la capacité à résister aux tentatives d'ouverture non autorisée, pendant un temps donné, à des attaques raisonnées d'un ou plusieurs opérateurs utilisant (sa) leur force physique et des outils définis (outils à main, électriques et thermiques selon les cas) et la capacité de la serrure équipant le bloc-porte à résister à des attaques destructives et à des tentatives d'ouverture fine.

La paroi support ne rentre pas dans le périmètre de la certification.

Un bloc-porte certifié est constitué d'un ensemble complet comprenant l'huisserie et son système de liaison avec la structure porteuse, les paumelles et si nécessaire d'autres systèmes particuliers, le vantail équipé de sa serrure A2P, le cylindre spécifique et sa protection éventuelle.